

# Wolu-Inter-Quartiers ... en action !

BELGIQUE – BELGIE  
P.P.  
1200 BRUXELLES 20  
1/3380

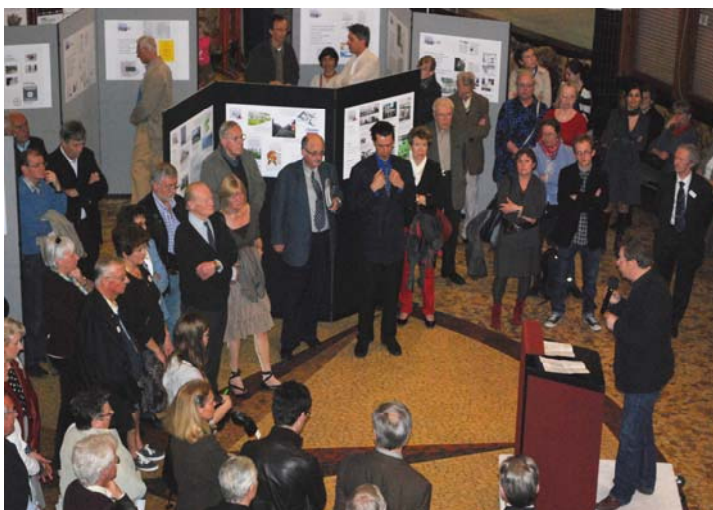
Mars 2012

MENSUEL N° 155 de l'asbl Wolu-Inter-Quartiers

Av. du Capricorne, 1A à 1200 Bruxelles

Bureau de dépôt : 1200 Bruxelles 20 – P 401001 – Ne paraît pas en juillet ni en août.

Ed. resp.: J. Clocquet, av. du Capricorne, 1A à 1200 Bruxelles



Merci à toutes et à tous pour le soutien que vous nous manifestez maintenant depuis plus de 35 ans.

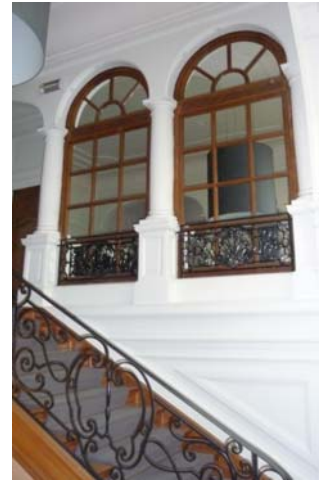
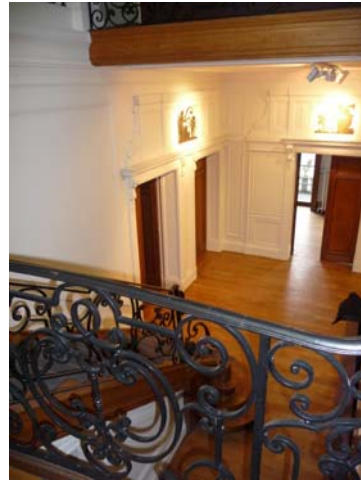
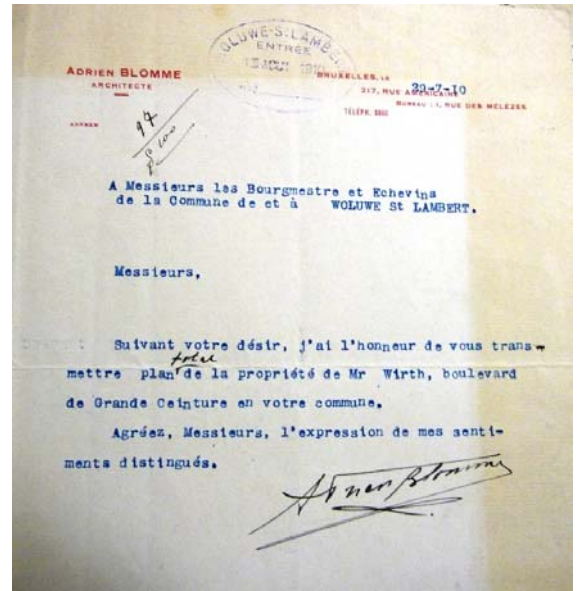
La soirée de ce vendredi 23 mars fut, de l'avis de tous, un excellent moment de convivialité et d'échanges autour d'un buffet « succuleusement » garni par les bénévoles de notre conseil d'administration.

A l'occasion des 35 ans de Wolu-Inter-Quartiers, vous recevrez, en même temps que votre bulletin d'information du mois de mars, la plaquette que nous avons éditée pour marquer cet anniversaire.

Et s'il ne fallait retenir que quelques mots de la soirée, c'est sans doute la fin du discours de notre bourgmestre Monsieur Olivier Maingain qui soulignait qu'il fallait préserver le devoir d'impertinence.

Nous continuerons bien sûr à l'utiliser à bonne escient dans les années futures.

Le conseil d'administration



### Adrien Blomme (1878-1940)

Adrien Blomme est une figure incontournable de l'architecture belge du XX<sup>ème</sup> siècle. Il a suivi l'évolution architecturale de son temps, de l'Art Déco à l'architecture moderne.

En 1909, A. Blomme opte pour l'élégance du style Beaux-Arts, très apprécié par la bourgeoisie bruxelloise du premier tiers du XX<sup>ème</sup> siècle.

Garde-corps fait de boucles entrelacées, parements en pierre de France contrastés avec des briques de teinte orangée ou de la pierre bleue. Les fenêtres sont importantes et garnies de châssis à petit bois et de verre biseautés, baies cintrées, clefs en mascarons, porte en fer forgé.

Il crée des espaces où il fait bon vivre, de grandes baies vitrées claires ce qui donne un espace vivant.

Ce bel hôtel de maître a su garder un hall d'entrée avec du parquet au sol qui donne accès aux différentes pièces, sa majestueuse cage d'escalier, sa verrière qui laisse entrer une lumière généreuse, les nombreux lambris qui garnissent le rez-de-chaussée et le bel étage lui donne un cachet certain.

*Geneviève Vermoelen*

### Le « petit » patrimoine



Les photos sont prises à Woluwe-Saint-Lambert.

## Environnement

### Les zones humides

**Sans aucune prétention, je me suis interrogée sur ce que nous appelons généralement les zones humides.**

Nous avons dans notre commune des zones humides qui jouxtent le ruisseau la Woluwe et les étangs de la vallée, et de-ci de-là quelques mares sauvegardées jusqu'à ce jour, parfois au prix de nombreuses interventions associatives et/ou citoyennes.



**Ma première réflexion a été de me demander d'où venait le ruisseau "la Woluwe" et à quel endroit il entrait à Woluwe-Saint-Lambert.**

La Woluwe prend sa source en **Forêt de Soignes**, formée par trois petits cours d'eau qui se rejoignent. Elle est longue de 21 km, dont 9 km en région bruxelloise et elle coule en surface sur 5 km. Elle continue son parcours jusqu'à Vilvorde où elle se jette dans la Senne(1). Sans entrer dans le détail, sachons qu'elle traverse l'Est de Bruxelles à travers notamment Watermael-Boitsfort, Audergem, Woluwe-St-Pierre avant d'entrer dans Woluwe-Saint-Lambert. La Woluwe aura traversé et/ou contourné divers étangs et nous arrive du Parc de la Woluwe dans sa partie basse très marécageuse. Soulignons qu'auparavant, l'excédent des eaux des étangs Mellaerts et Parmentier se jetaient dans les égouts. Depuis peu, ces eaux sont reconnectées à la Woluwe.

**A présent et à partir de notre commune : les zones humides le long de la Woluwe.**

Qu'entendons-nous par zones humides : ce sont des étendues de marais, de fagnes, de tourbières, de vasières, de prairies humides ou d'eaux naturelles ou artificielles, permanentes ou courantes, douces, saumâtres, ...

**Au parc des Sources** des travaux récents de curage ont réhabilité les 2 étangs : ce site est également alimenté par de nombreuses sources et suintements. Il se distingue par la

richesse en nénuphars jaunes et une belle roselière protégée par son statut de réserve naturelle.



**Au parc Malou** la Woluwe se jette directement dans l'étang. Cet endroit est très marécageux car les eaux de suintement dévalent des pentes sablonneuses situées devant le château Malou. Un peu plus loin, après l'avenue du Stade, on découvre le marais du Struykbeek. Ce vallon abrite des saulaies et des aulnaies marécageuses caractéristiques.

La Woluwe longe ensuite le **parc du Slot** et quelques friches boisées où pousse une végétation naturelle. La Woluwe bucolique poursuit sa course limpide, parfois rapide vers sa destinée toute tracée et quitte la région Bruxelloise. C'est au niveau de l'avenue **Hippocrate** que nous la quittons.

**Le site semi-naturel Hof-ter-Musschen (photo du bas)** est constitué notamment de l'ancienne ferme qui témoigne de l'activité agricole développée dans la vallée de la Woluwe durant des siècles. Des prairies grasses et humides du bord de la Woluwe offraient le fourrage et nourrissaient le bétail de la ferme. Aujourd'hui, ce site avec ses anciennes prairies est **un des plus riches et biologiquement varié de la Région**. Il est géré par la Commission de l'Environnement de Bruxelles et Environs (CEBE).

**Les prairies marécageuses et les prairies sèches** sont fauchées une fois à deux fois par an en fonction des zones et des objectifs recherchés. Ce type de traitement permet une **grande** variété florale et favorise la biodiversité.

En face, de l'autre côté du boulevard de la Woluwe, **l'ensemble du Hof ten Berg** était constitué de prés humides, très fleuris qui recelaient un échantillonnage important d'espèces caractéristiques des plaines alluviales du bassin de la Senne. Les éléments paysagers traditionnels comme l'alignement des saules têtards, les vergers, les haies, les bosquets, contribuaient encore à la richesse biologique.

**Les mares qui me sont connues.**

**La mare du bosquet marécageux d'Hof-ten-Berg (photo à la page suivante)** défendue une première fois, lors d'une demande de création d'un parking à cet endroit et une seconde fois en raison d'un pro-



est située au **sommet** du coteau gauche de la drève Hof-ter-Musschen à hauteur de l'EPHEC. A droite de la drève, il y a un bois de saules, de frênes, d'érables, d'ormes et de robiniers.

D'autres mares moins importantes jalonnent également la vallée à l'arrière des maisons de la rue Saint-Lambert ou encore près de la plaine de jeux de Malou.

### Pourquoi s'intéresser et sauvegarder les zones humides.

Pas seulement pour notre plaisir de les découvrir lors de nos balades. Elles ont des rôles importants. En période de crue et/ou d'inondation,

- elles servent de
- réservoir naturel
- évitant ainsi des
- inondations dans
- des zones habi-
- tées.

- Parmi les milieux
- naturels les zo-
- nes humides
- sont les plus ri-
- ches du monde.
- Elles fournissent
- l'eau et les ali-
- ments à d'innom-

jet immobilier qui englobait tout le site. Une demande de classement a été déposée, il y a quelques années, pour sauvegarder ce lieu.

### La mare en forme de « haricot »

**COMITÉ DU QUARTIER SCHUMAN-BOULEAUX-PEUPLIERS-CALABRE et ENVIRONS a.s.b.l.**

### Neuvième grande brocante du quartier.



La neuvième brocante du quartier se tiendra le **dimanche 13 mai 2012, entre 8h et 15h**, et vous pourrez ainsi, tout à la fois vous débarrasser d'objets devenus, pour vous, inutiles, ou en acquérir d'autres, dont vous rêviez !!

Alors n'hésitez pas à réserver votre ou vos emplacements auprès de Marcel De Rongé, en appelant le 0472/475.024 et ceci **avant le 30 avril 2012**.

**La vente de nourriture et de boissons n'est pas autorisée par les participants.**

**Vous inscrire ?** Le prix des emplacements est de 10 € par emplacement (3 m x 2,5 m).

#### Nous rencontrer ?

Rendez-vous au stand du Comité du quartier, où vous trouverez diverses boissons rafraîchissantes, et de quoi vous sustenter.

Un château gonflable et du grimage (gratuits), sont prévus pour les enfants.

brables espèces de plantes et d'animaux. Ce sont des lieux remarquables pour leur diversité biologique. **Elles sont des zones tampon** entre la terre et l'eau. Les récentes **inondations confirment la nécessité de préserver les zones humides** qui subsistent, **de restaurer celles qui disparaissent afin de redonner vie** aux marais, tourbières, et prairies humides.

Pour protéger la nature et son environnement, il est nécessaire de les conserver, d'apprendre à les connaître, à les défendre ; les associations environnementales, Wolu-Inter-Quartiers et les comités de quartiers y participent activement.

**Une journée mondiale des zones humides est fêtée le 2 février de chaque année depuis 1999.**

Œuvrons tous ensemble pour la terre qui appartiendra à nos enfants et afin qu'ils ne puissent nous reprocher un jour la pensée de Victor Hugo (1802-1885) :

« C'est bien une triste chose de penser que la nature parle et que le genre humain n'écoute pas. ».

*Brigitte Marécaux*

(1) La Vallée de la Woluwe. IBGE. 2002, page 4.

## Sur le Parvis Saint-Henri

### Le dimanche 22 avril 2012

07 h 30 - 13 h 00

### Brocante de vêtements et jouets pour enfants

VÊTEMENTS ET JOUETS BEBE / ADO !!



Comité de quartier  
"PARVIS ST-HENRI"

Participation : €7  
Pas de réservation  
Emplacement de 2,5 m X 2,5 m

Renseignements  
Anne Fontaine  
0497/30 13 25

**INTERDICTION DE STATIONNEMENT SUR LE PARVIS DE 06H00 à 13H00**

Organisée conjointement par le comité de quartiers Parvis Saint-Henri et la Ligue des Familles de WSL

Des informations sur nos activités, sur les comités de quartiers et leurs représentants ?  
Contact : coordinateur : Bernard Devillers - Tél.: 02 762 39 44 ou en cas d'urgence 0478 42 47 83  
Email : woluinterquartiers@hotmail.com - Site : www.wiq.be - Argenta n° BE77 9795 4933 4142

**Abonnement  
au Bulletin : 5 €/ an**



Wolu-Inter-Quartiers asbl reçoit le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles, de la Commune de Woluwe-Saint-Lambert, d'ACTIRIS et de la Région de Bruxelles-Capitale.

